

RENOUVELLEMENT DU PROJET EDUCATIF TERRITORIAL

PEDT avec Plan mercredi

POISAT – PEdT 2022-2025

HISTORIQUE

Merci de rappeler ici les dates importantes des projets éducatifs sur votre territoire (dont changements de l'organisation du temps scolaire, ajouts et retraits dans les partenariats, mise en place ou retrait du Plan mercredi)

Dès 2013, dans le cadre du projet de loi de refondation de l'école, la commune de Poisat a souhaité formaliser son projet éducatif de territoire pour une période de 3 ans. S'appuyant sur un Projet Educatif Local (PEL) élaboré depuis 2002, cette culture inter partenariale était préexistante.

En 2016 le bilan de la première période a amené les acteurs éducatifs à renouveler pour 3 ans le PEDT pour la période 2016-2018.

En 2019, Poisat renouvelle son PEDT et dépose un PLAN MERCREDI pour la période 2018-2021.

L'année 2022 aura été consacrée à l'évaluation et au renouvellement du PEDT que nous vous présentons aujourd'hui pour la période 2022-2025.

En janvier 2022, l'organisation des mercredis et de l'extrascolaire est confié à l'ACL, l'Association des Centres de Loisirs. Ainsi un nouvel acteur s'inscrit dans la dynamique partenariale avec qui sera co-construit les modalités du plan mercredi.

1-Liste des écoles concernées.

Ecole maternelle Gérard Philippe, 3 classes, 79 enfants à la rentrée de septembre 2021

Ecole élémentaire Jean Mermoz, 6 classes, 144 enfants à la rentrée de septembre 2021

2-Planning hebdomadaire de l'enfant.

HORAIRES DES RYTHMES DE LA JOURNÉE 2022 / 2023

Maternelle

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h15 8h45	Temps relais matin à l'école	Temps relais matin à l'école	Temps relais matin à l'école	Temps relais matin à l'école	Temps relais matin à l'école
8h45 > 11h45	Temps scolaire matin à l'école	Temps scolaire matin à l'école	Temps scolaire matin à l'école	Temps scolaire matin à l'école	Temps scolaire matin à l'école
11h45 > 13h45	Restauration CSCS Temps relais midi Ecole 13h15 > 13h45	Restauration CSCS Temps relais midi Ecole 13h15 > 13h45	Restauration CSCS	Restauration CSCS Temps relais midi Ecole 13h15 > 13h45	Restauration CSCS Temps relais midi Ecole 13h15 > 13h45
13h45 > 16h	Temps scolaire après midi à l'école	Temps scolaire après midi à l'école	Départ échelonné 13h > 14h Accueil échelonné 13h > 14h	Temps scolaire après midi à l'école	Temps scolaire après midi à l'école
à partir de 16h	Ateliers découverte CSCS ou à proximité selon les projets menés 16h > 17h30 Temps relais soir Ecole 17h30 > 18h30 Ateliers libres - CSCS Départs échelonnés 17h30 > 18h30	Ateliers découverte CSCS ou à proximité selon les projets menés 16h > 17h30 Temps relais soir Ecole 17h30 > 18h30 Ateliers libres - CSCS Départs échelonnés 17h30 > 18h30	Accueil de loisirs organisé par l'ACL au CSCS 13h > 18h Départ échelonné CSCS 17h > 18h	Ateliers découverte CSCS ou à proximité selon les projets menés 16h > 17h30 Temps relais soir Ecole 17h30 > 18h30 Ateliers libres - CSCS Départs échelonnés 17h30 > 18h30	Ateliers découverte CSCS ou à proximité selon les projets menés 16h > 17h30 Temps relais soir Ecole 17h30 > 18h30 Ateliers libres - CSCS Départs échelonnés 17h30 > 18h30

Élémentaire

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h30 > 12h	Temps scolaire à l'école	Temps scolaire à l'école	Temps scolaire à l'école	Temps scolaire à l'école	Temps scolaire à l'école
12h > 14h	Restauration CSCS Temps relais midi Ecole 13h30 > 14h	Restauration CSCS Temps relais midi Ecole 13h30 > 14h	Restauration CSCS Départ échelonné 13h > 14h Accueil échelonné 13h > 14h	Restauration CSCS Temps relais midi Ecole 13h30 > 14h	Restauration CSCS Temps relais midi Ecole 13h30 > 14h
à partir de 14 h	Temps scolaire après midi à l'école 14h > 15h45 Temps relais soir Ecole - 15h45 > 16h30	Temps scolaire après midi à l'école 14h > 15h45 Temps relais soir Ecole - 15h30 > 16h30	Accueil de loisirs organisé par l'ACL au CSCS 13h > 18h Départ échelonné CSCS 17h > 18h	Temps scolaire après midi à l'école 14h > 15h45 Temps relais soir Ecole - 15h45 > 16h30	Temps scolaire après midi à l'école 14h > 15h45 Temps relais soir Ecole - 15h30 > 16h30
à partir de 16h30	Ateliers découverte Gymnase 16h30 > 18h	Ateliers découverte CSCS ou à proximité selon les projets menés 16h30 > 17h30		Ateliers découverte CSCS ou à proximité selon les projets menés 16h30 > 17h30	Ateliers découverte CSCS ou à proximité selon les projets menés 16h30 > 17h30
à partir de 17h30	Ateliers libres - CSCS Départs échelonnés 18h > 18h30	Ateliers libres - CSCS Départs échelonnés 17h30 > 18h30		Ateliers libres - CSCS Départs échelonnés 17h30 > 18h30	Ateliers libres - CSCS Départs échelonnés 17h30 > 18h30

3-Prise en compte de l'inclusion des enfants en situation de handicap.

Les documents d'information sur le PEDT et sur les accueils périscolaires (site internet, flyers, journaux) font-ils mention de l'accueil des enfants en situation de handicap (dans la mesure des « aménagements réalisables de façon raisonnable ») ?

Le règlement intérieur et le projet pédagogique des accueils de loisirs font effectivement mention de l'adaptation de l'équipe pour accueillir les enfants en situation de handicap.

C'est d'ailleurs une dimension que l'on retrouve dans le projet pédagogique à plusieurs niveaux dans l'axe « grandir et vivre ensemble de manière solidaire, coopérative et citoyenne. » et « porter une attention particulière aux enfants présentant des besoins spécifiques » :

- par des échanges entre la famille et l'équipe pédagogique,
- des RDV avec le référent périscolaire et/ou la coordinatrice enfance jeunesse,
- par l'échange avec les partenaires notamment l'école en instaurant une veille éducative concertée,
- par la participation à des instances comme les Equipe éducatives ou Equipe de Suivi de Scolarité,
- par la mise en place de renforts d'encadrement pour un accompagnement plus individualisé.

Avez-vous dû refuser l'accueil d'un ou plusieurs enfants ? Pour quelles raisons ?

Aucun enfant n'a été refusé, nous accueillons tous les enfants et adaptons notre accueil pour leur permettre d'accéder aux loisirs, un droit pour tous.

Les équipes ont-elles été sensibilisées/ formées ?

Les équipes sont sensibilisées à l'accueil des enfants présentant des besoins spécifiques, et certains agents sont formés spécifiquement sur le handicap. Nous constatons que pour les équipes ou pour les autres enfants, l'intégration est plus évidente lorsqu'une reconnaissance est établie. Nous travaillons néanmoins à la sensibilisation pour les situations encore non diagnostiquées, afin d'amorcer les adaptations dans cette phase plus ou moins longue précédant un diagnostic.

Votre collectivité prend-elle en charge le financement d'heures de travail supplémentaire des AESH sur les temps périscolaires ?

Des renforts d'encadrement sont effectivement pris en charge par la collectivité, soit pour des heures complémentaires de l'AESH, soit pour des postes complémentaires d'animateurs.

Avez-vous connaissance de l'existence du pôle ressource handicap enfance jeunesse de l'Isère (PRHEJI) ? oui

Avez-vous connaissance des possibilités de financement de renfort d'équipe par la CAF ? oui

4- Nouveaux objectifs et critères d'évaluation

Perspectives PEDT 2022-2025

Les pistes d'actions présentées dans ce document sont des exemples proposées par la communauté éducative dans le cadre des groupes de travail qui se sont réunis sur l'année scolaire 2021-2022 pour le renouvellement du PEDT (groupes de travail: maternelle, élémentaire, associations, parents, service enfance jeunesse). La liste exhaustive des actions est consultable en annexe.

Le PEDT concerne les enfants de maternelle et d'élémentaire. Les axes éducatifs concernant la petite enfance, la jeunesse et l'intergénérationnel seront développés dans le cadre du PEL (Projet Educatif Local).

Axe 1 - Apporter une cohérence éducative dans le parcours proposé aux enfants

Enjeu 1 : Prendre en compte et respecter le rythme de l'enfant

- Développer une communication sur l'organisation des temps scolaires (OTS) et périscolaires proposée sur la commune de Poizat (rythme journalier, hebdomadaire et annuel)

Pistes d'actions :

Mettre en place des réunions d'informations sur l'OTS en particulier à destination des familles

Produire un écrit vulgarisé (support à définir) autour de l'OTS à 5 matinées d'école

- Favoriser les transitions éducatives de la petite enfance au collège

Pistes d'actions :

Suite à l'allègement des mesures sanitaires et au renouvellement d'une partie des équipes éducatives, redéfinir les actions à mettre en place autour de la rentrée en maternelle, du passage au CP, de la transition école-collège et du lien avec les accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires.

- Favoriser la complémentarité entre les différents temps de la journée de l'enfant et la continuité éducative entre les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires

Pistes d'actions :

Poursuivre les passerelles avec les associations proposant des actions sur les temps périscolaires

Etudier et analyser les demandes de certaines familles à savoir la mise en place d'une aide aux leçons et d'un accueil le matin

Mener un travail commun avec les écoles et les accueils de loisirs sur les règles de vie, les messages clairs, l'autorité éducative...

Enjeu 2 : Veiller aux besoins de l'enfant et au respect des objectifs pédagogiques de chaque temps

- Garantir des espaces de temps libres pour les enfants (temps relais, ateliers libres, temps d'accueil échelonnés)

Pistes d'actions :

Espaces de jeux libres, mise en place d'une « ludimalle »

Mieux aménager et identifier les espaces (identification de zones thématiques, règles d'usage de chaque espace)

- Développer l'autonomie et la participation des enfants

Pistes d'actions :

*Formation et accompagnement des équipes
Conseils et bilans d'enfants sur les accueils de loisirs
Elections de délégués à l'élémentaire
CMEJ*

- Sensibiliser et communiquer sur les objectifs pédagogiques des différents temps auprès des équipes, des familles et des enfants

Pistes d'actions :

*Organiser des portes ouvertes en début d'année
Associer les équipes autour du projet pédagogique et proposer des temps de formation
Temps d'échanges avec les enfants sur les règles de vie*

- Etayer le travail sur la gestion du bruit et des temps calmes

Pistes d'actions :

*Prise en compte de l'impact sonore lors du renouvellement de mobilier
Aménagement de « bulles de retour au calme »
Outillage pédagogique et formation des équipes*

Enjeu 3 : Adapter l'accueil des enfants à besoins spécifiques et de leurs familles

- Accompagner les enfants présentant des besoins particuliers (handicap, troubles du comportement, problématiques sociales ou éducatives, primo arrivants...)

Pistes d'actions :

*Projets d'accueil individualisés (PAI) : renfort d'encadrement, panier repas...
Echange avec la famille et l'enfant pour favoriser sa sécurité affective
Mener des actions de prévention du harcèlement : former les équipes, interventions auprès des enfants
Au-delà, sensibiliser et former les équipes sur les situations d'enfants en danger et sur les remontées des informations préoccupantes (processus de remonté d'information et confidentialité)*

- Consolider la coopération entre acteurs éducatifs pour les enfants à besoins particuliers

Pistes d'actions :

*Travailler à une grille d'analyse et de suivi partagée notamment avec les écoles et les accueils de loisirs
Structurer une instance de relais éducatif pluridisciplinaire (développer les partenariats sanitaires et sociaux, définir un cadre déontologique de coopération...)
Organiser des temps d'analyse de pratique,
Participer au groupe inclusion de la Convention Territoriale Globale (CTG)
Organiser une soirée débat sur le handicap et/ou des temps de formation interdisciplinaires*

Axe 2 - Entretenir une dynamique partenariale au sein de la communauté éducative

Enjeu 1 : Renforcer le lien avec les familles et le soutien à la parentalité

- Entretenir et consolider une culture commune

Pistes d'actions :

Partager des axes de travail thématiques transversaux pour tous les acteurs éducatifs : sommeil et rythme de l'enfant, alimentation, handicap, climat scolaire/périscolaire...

Développer des soirées parentalité thématiques dans le cadre de la CTG en partenariat avec Eybens et Bresson.

- Proposer des temps et des espaces formels et informels de rencontre avec les familles
Pistes d'actions : *Organiser des temps conviviaux, participation de parents à des temps de repas, café des parents ...*

Enjeu 2 : Impliquer les acteurs éducatifs dans la vie locale

- Organiser des temps festifs et de vie locale partagés par tous les acteurs éducatifs

Pistes d'actions : *Permettre l'implication de la communauté éducative aux évènements municipaux et la valoriser : kermesse, festivités de fin d'année, Poisat en fête, galette ...*

- Encourager la mobilisation de bénévoles dans les associations locales

Pistes d'actions :

Forum des associations

Valorisation du bénévolat : portraits de bénévoles dans le journal local...

Rencontres régulières entre la collectivité et les associations (APE, Amicale laïque, associations sportives)

Enjeu 3 : Coordonner les interventions et faire vivre la communauté éducative

- Articuler les différentes instances partenariales et de consultations existantes

Pistes d'actions :

Recenser les différentes instances : Comité Education, Comité de pilotage du PEdT, Comité de pilotage du PEL, conseil d'écoles, groupes de travail de la CTG, etc (fréquence, objectifs, fonctionnement, pilotage, participants). Eviter les doublons et permettre une meilleure orientation et information des familles
Réaffirmer le rôle central du comité éducation et envisager des comités thématiques

- Fluidifier l'information avec les familles

Pistes d'actions :

Développer les outils numériques et la communication des réseaux sociaux, alimenter les informations via le site internet

Rédiger une foire aux questions des sujets récurrents questionnés

Actualiser la plaquette PEL et le document « en route pour la rentrée »

- Consolider la coopération et le partenariat avec l'ACL qui organise depuis janvier 2022 les accueils du mercredi et des vacances

Pistes d'actions :

Réflexion commune autour du Plan mercredi et des programmations des temps extrascolaires

Réflexion sur les actions communes avec d'autres territoires : stage de glisse...etc...

- Favoriser la stabilisation et la fidélisation des équipes du SEJVA

Pistes d'actions :

Mettre en place un plan de qualification et/ ou de formation des équipes : BAFA intercommunal ...

Réfléchir aux mutualisations possibles avec les partenaires : ACL, Eybens, Bresson...

Axe 3 - Associer la communauté éducative aux projets d'aménagement et de rénovation

Enjeu 1 : Prendre en compte l'expertise d'usage des enfants, des jeunes, des familles et des équipes

- Organiser la concertation pour l'aménagement des extérieurs de l'école élémentaire (cour, ancien city, parvis, place aux enfants)
Pistes d'actions : *Implication du CMEJ, consultation des enfants, réunion d'équipe, échanges en comité éducation*

- Organiser la concertation pour l'aménagement de la nouvelle restauration scolaire au sein de la maison des cèdres

Pistes d'actions : *Consultation des enfants, réunion d'équipe, échanges en comité éducation*

Enjeu 2 : adapter les projets d'aménagement aux besoins des équipes, des enfants et des familles

- Identifier les principaux enjeux à prendre en compte pour la construction du nouveau restaurant scolaire

Pistes d'actions :

Prendre en compte l'augmentation des effectifs, la gestion du bruit, être attentif à l'ergonomie des postes de travail,

Adapter le projet de fonctionnement en amont et en aval de la livraison du nouveau bâtiment

Organiser des visites d'autres structures.

5-Activités proposées aux enfants

Activités/Familles d'activités	Qualification de l'intervenant (animateur, enseignant, parent, bénévole, prestataire...)	Diplômes	Statut (bénévole, salarié...)	Structure de rattachement (mairie, association...)
Service enfance jeunesse et vie associative				
Coordination	Coordinatrice	Maitrise en gestion et développement social et BPJEPS LTP	Salariée	Francas de d'Isère, personnel mis à disposition sur Poisat dans le cadre d'une convention
Référent périscolaire et animateur citoyenneté		DEEJ	Agent territorial	Mairie de Poisat
Animateur périscolaire et référent jeunesse	Directeur adjoint	BAFA, CQP périscolaire et BAFD en cours	Agent occasionnel	Mairie de Poisat
Animatrice référente maternelle	Animatrice	BAFA	Agente territoriale	Mairie de Poisat
Animatrice périscolaire et référente BCD	Animatrice	BAFA et SB	Agente occasionnelle	Mairie de Poisat
2 ATSEM intervenant sur le périscolaire	ATSEM	BAFA	Agentes territoriales	Mairie de Poisat
2 Agents de restauration			1 agente territoriale et 1 agente occasionnelle	Mairie de Poisat
1 agent d'accueil			Agente territoriale	Mairie de Poisat pour l'accueil du SEJVA et mise à disposition auprès de l'ACL pour les

				inscriptions des vacances et mercredis
Animateurs périscolaires	7 Animateurs + renforts	BAFA ou équivalents selon les taux règlementaires	Agents occasionnels	Mairie de Poisat (lien avec ADAMS pour gérer les remplacements)
Intervenants ateliers découverte (2 par semaine pour des cycles d'environ 6 semaines)	Variable selon les ateliers		Bénévoles ou salariés ou auto-entrepreneurs	Généralement associatifs
Autres partenaires				
Mercredi vacances et	Directeur Accueil de loisirs	BPJEPS LTP	Salarié	ACL Association des Centres de Loisirs
	Animateurs CEE	BAFA ou équivalent selon réglementation	occasionnels	
Danse, éveil musical, éveil corporel et baby gym, dessin, musique	Diplômes spécifiques selon les activités proposées		Intervenants	MPT Maison Pour Tous
Coup de pouce accompagnement à la scolarité			Bénévoles	Amicale laïque
Tennis, Foot, karaté, basket, Qi Gong, RERS	Diplômes spécifiques selon les activités proposées		Salariés ou bénévoles	Associations locales
Actions de soutien aux écoles, périscolaire, animations locales			Parents bénévoles	APE

6-Grilles tarifaires des accueils périscolaires et de la restauration scolaire

Restauration scolaire				
Coût revient : 12 €				
QF	Tarifs Poisat	Tarifs Poisat avec PAI*	Tarifs extérieurs	Tarifs extérieurs avec PAI*
0 à 250	1.00 €	0.75 €	1.00 €	0.75 €
251 à 500	1.00 €	0.75 €	1.00 €	0.75 €
501 à 750	3.00 €	2.10 €	4.00 €	3.00 €
751 à 1 000	4.50 €	3.40 €	5.00 €	3.75 €
1 001 à 1 250	5.50 €	4.10 €	6.00 €	4.50 €
1 251 à 1 500	6.50 €	4.90 €	7.00 €	5.25 €
1501 à 1 750	6.75 €	5.10 €	8.00 €	6.00 €
1 751 à 2 000	7.00 €	5.25 €	9.00 €	6.75 €
2 001 à 2 250	7.10 €	5.30 €	10.00 €	7.50 €
A partir de 2251	7.25 €	5.40 €	11.00 €	8.25 €

Ateliers périscolaires du soir		
Ateliers découvertes ou ateliers libres		
Tarif horaire		
Coût revient : 10€		
QF	Tarif Poisat	Tarif extérieurs
0 à 250	1.00 €	1.25 €
251 à 500	1.25 €	1.50 €
501 à 750	1.50 €	1.75 €
751 à 1 000	1.75 €	2.00 €
1 001 à 1 250	2.00 €	3.00 €
1 251 à 1 500	2.50 €	3.50 €
1501 à 1 750	3.00 €	4.00 €
1 751 à 2 000	3.25 €	4.25 €
2 001 à 2 250	3.50 €	4.50 €
A partir de 2 251	4.00 €	5.00 €

7 – Partenaires

Les différents partenaires impliqués dans le PEdT sont :

- Les parents
- Le service enfance jeunesse et vie associative
- Les écoles
- Les associations sportives, culturelles éducatives et de loisirs et d'éducation populaire (Les Francas)
- Les institutions : Education Nationale, CAF, SDES/DSDEN

Par ailleurs, une place importante est accordée à la parole de l'enfant pour prendre en compte leurs envies, leurs besoins et les associer à la construction des projets et à leurs bilans.

8 – Lien avec les familles

Pour informer les parents et les habitants de l'existence du projet éducatif de territoire, différents outils sont proposés :

- Relais d'information dans les rencontres parents, conseil d'école, comités consultatifs, réunions des représentants de parents
- Communication sur le site internet de la ville et dans le journal municipal
- Plaquette d'information à chaque rentrée scolaire (PEL, « en route pour la rentrée », programmes des activités par période)
- Dans le cadre du bilan et du renouvellement du PEdT, une communication spécifique et un questionnaire ont été adressés à tous les parents des enfants inscrits aux écoles de Poizat.

9 - Articulation avec d'autres dispositifs

Le PEdT s'articule avec le PEL (Projet Educatif Local), le CEJ (Contrat Enfance Jeunesse) et la CTG (convention Territoriale Globale)

Le PEdT s'inscrit dans le cadre plus global du PEL, Projet Educatif Local

10 – Annexes

- En route pour la rentrée
- Diaporama du comité de pilotage du 10 mai 2022
- Résultats questionnaires enfants
- Résultats questionnaires parents
- Synthèses des groupes de travail et questionnaires : associations, écoles, SEJVA
- Grille plan mercredi